



→ Dans les différents processus de fabrication, l'industrie chimique est amenée à utiliser des matières qui peuvent se présenter sous une forme gazeuse, liquide ou solide et dont certaines peuvent générer des dangers pour les populations, les travailleurs de l'industrie et l'environnement, si elles venaient à se répandre de façon incontrôlée à l'extérieur des installations où on les utilise.

→ D'autre part, certains de ces produits dangereux ou polluants doivent être transportés de leur lieu de production aux lieux d'utilisation. Ces transports peuvent se faire par route, rail, voie d'eau, mais aussi par des canalisations enterrées (pipelines). Exemples : les oléoducs transportant les produits pétroliers, les canalisations apportant aux différentes villes le gaz naturel. Au cours de ces transports, des accidents peuvent survenir, les canalisations peuvent se rompre et les produits transportés se répandre à l'extérieur en créant un danger pour les personnes et un risque de pollution pour l'environnement.

[\(Voir fiche « documentation » 19 : le transport de matières dangereuses\).](#)

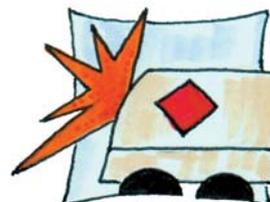
C'est pourquoi le risque chimique peut provenir des trois catégories ci-dessous :



industriel
(chimie,
pétrochimie,
dépôts pétroliers)



transport de
matières
dangereuses
par route, rail
ou voie d'eau



transport de
matières
dangereuses
par canalisation

→ La quantification des probabilités d'occurrence de tel ou tel risque est particulièrement difficile et aléatoire dans les industries chimiques ou pétrochimiques, de par la complexité et la diversité des installations. Ceci a conduit à adopter en **France une approche déterministe des risques** (et non probabiliste contrairement à d'autres pays comme la Hollande). **Face à la gravité de ses conséquences, on étudiera le risque majeur, quelle que soit sa probabilité d'occurrence.**